

RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES CADRES

Mai 2024

FO est dans les starting-blocks





FO réclame l'application des textes statutaires sur le niveau de rémunération d'embauche des cadres depuis des années. L'entêtement de la direction a poussé FO à assister les salariés lésés et à saisir la justice.

Faire appliquer les textes statutaires est une priorité!

Notre avocate va déposer sous peu la saisine auprès du tribunal des prudhommes de Paris pour plus d'une centaine de salariés dépossédés à tort de plusieurs NR à l'embauche.

Tu as été recruté en NR160 alors que tes collègues sont embauchés en NR170/180/190 ou même 200 avec le même diplôme ?

Tu n'as pas tous les éléments pour comprendre?

Tu te demandes s'il est déjà trop tard pour rejoindre la procédure?





Contacte tes représentants FO

